

BLIQUE DU DAHOMEY

-: -

NCE DE LA REPUBLIQUE

-: -

RETARIAT GENERAL

U GOUVERNEMENT

-: -

DECRET N° 254 / PR-SGG

ANNEE 1968

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Proclamation du 17 juillet 1968 approuvée par le référendum du 28 juillet 1968 ;
- VU le Décret N°230/PR du 31 juillet 1968, portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret N°234/PR-SGG du 16 août 1968, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
- VU le Décret N°236/PR-SGG du 17 août 1968, fixant la composition des cabinets du Président de la République et des ministres ;
- VU le Décret N°237/PR du 17 août 1968, fixant les rémunérations, les indemnités et les prestations en nature allouées aux membres des cabinets du Président de la République et des ministres ;
- VU le Décret N°41/PC/SGG du 16 avril 1964, fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement ;
- VU les nécessités de service,
- Sur la proposition du Ministre de l'Economie et des Finances,

DECRETE :

Article 1er - Mr Gilles Florent YEHOUESSI, Administrateur, est nommé Conseiller Technique chargé des questions économiques, bancaires et des relations avec les organisations financières internationales du cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances.

Article 2 - Le présent décret qui a effet pour compter du 1er août 1968, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 22 août 1968

Le Président de la République,

Ministre de l'Economie et
des Finances,

Stanislas KPOGNON


Emile-Derlin ZINSOU

Ampliations : PR 4 - MEF 4 -
Ministères 9 - CS 6 - SGG 4 - IAA 1
Gde Chanc. 1 - DP 4 - Intéressé 1 -
Trésor 4 - DB-CF-DC-Solde-DI 5 -